

Construire un dispositif judiciaire innovant de traitement de la toxicomanie

Bonjour,

Bienvenue sur le parcours de formation dédié aux prises en charge judiciaires innovantes des délinquants souffrant de problématiques addictives. Les substances psychoactives, licites ou illicites, occupent une place centrale dans la délinquance en France et conduisent les professionnels de la justice à s'interroger sur les modes efficaces de prise en charge. Pour preuve, les affaires en lien avec les stupéfiants (usage, trafic, conduite de véhicule après usage) représentent 10% des procédures avec auteur identifié traitées par les parquets et la délinquance de droit commun apparaît comme très fortement corrélée à la consommation de substances psychoactives, en particulier l'alcool. Par ailleurs, le constat est dressé que pour les délinquants à réitération multiples, ancrés dans l'addiction, l'incarcération ne peut être qu'une solution à court terme, celle-ci pouvant au contraire se révéler contre-productive à long terme.

Les modèles anglo-saxons de justice résolutive de problèmes (États-Unis, Canada, Nouvelle-Zélande, etc...), fondées sur la collaboration santé-justice et un positionnement judiciaire d'accompagnement vers la sortie de l'addiction et de la délinquance (approche motivationnelle), apportent des réponses innovantes. Celles-ci ont donné lieu à de multiples travaux de recherche qui ont validé leur meilleure efficacité par rapport aux réponses répressives traditionnelles. Aujourd'hui, des dispositifs judiciaires innovants se sont développés sur le territoire français et montrent que d'autres méthodes de travail existent et favorisent la sortie de la délinquance.

Original et innovant, tant dans sa forme que dans ses contenus, ce parcours répond au constat commun de l'ENM et de la mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) que seule l'articulation de la prise en charge judiciaire avec celle des soins et celle de la réinsertion permet d'effectuer un suivi efficace des délinquants souffrant d'addictions et ainsi de lutter contre la récidive.

Construit en quatre parties mêlant ressources documentaires et vidéos explicatives susceptibles d'être consultées de manière autonome, ce kit donne également accès à des outils pratiques, des trames, consultables au besoin et utilisables pour construire votre propre juridiction résolutive de problèmes pour les délinquants toxicomanes.

Objectifs pédagogiques de cette formation

- ✓ Comprendre les mécanismes de l'addiction et la nécessité d'adapter la pratique judiciaire à cette problématique spécifique ;
- ✓ Découvrir et comprendre le fonctionnement / les facteurs de réussite d'une juridiction résolutive de problèmes "addictions" ;
- ✓ Mesurer la plus-value d'une juridiction résolutive de problèmes "addictions" par rapport à l'obligation de soin, notamment via l'expérience acquise à l'international ;
- ✓ Identifier les étapes de construction d'une juridiction résolutive de problèmes "addictions" côté parquet et côté siège et les moyens de la pérenniser ;
- ✓ Comprendre la particulière vulnérabilité des jeunes face aux substances addictives en raison de l'immaturation de leur cerveau.

Remerciements

La mise en œuvre de ce support de formation a bénéficié du soutien financier de la mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) et de l'expertise d'un comité scientifique composé de Jean-Philippe Vicentini, procureur de la République près le TGI de Valenciennes et de Martine Herzog-Evans professeure de droit pénal, de l'exécution des peines et de criminologie à l'université de droit et de science politique de Reims, eux-mêmes assistés de Coline Legeay, conseillère chargée de mission à la Première présidence de la cour d'appel de Versailles, de Laurence Begon, magistrate coordinatrice de formation continue à l'ENM, de Solène Gouverneyre, magistrate coordinatrice de formation continue et adjointe à la sous-directrice de la formation continue de l'ENM et de Léa Saintilan, chargée de mission en affaires internationales et européennes et en coopération institutionnelle justice.

Sommaire

- ✓ Introduction : Teaser vidéo
 - ✓ Partie 1 : Mécanismes neurobiologiques de l'addiction et dépendance
 - ✓ Partie 2 : L'expérience acquise à l'international : les juridictions résolutives de problèmes
 - ✓ Partie 3 : Intégrer localement un dispositif judiciaire innovant de traitement de la toxicomanie
 - ✓ Partie 4 : Jeunes et addictions
 - ✓ Pour conclure : Évaluation et liens utiles
-



ENTRER DANS LE PARCOURS

RECEPTIVITE
TEMPS JUDICIAIRE
CONSULTATION JEUNE CONSOMMATEUR
RECHUTE • ENTRETIEN MOTIVATION
INNOVATION • COORDINATION • DELINQUANCE
RITUEL DE DESISTANCE • EVALUATION • SANCTION
TOULOUSE • RESPECT • LEGITIMITE DE LA JUSTICE • VALENCIENNE
RECUEIL DE CONSENTEMENT • JEUNE • DELEGUE DU PROCUREUR
JUGE DE L'APPLICATION DES PEINES • DEPENDANCE
SUIVI JUDICIAIRE • TROUBLE PSYCHIATRIQUE
SPECIALISATION • CONSEIL
EXPERIENCE ACQUISE A L'INSERTION ET DE PROBATION
COMMISSION D'INSERTION ET DE PROBATION
ADDICTION
ALCOOL • RISQUE
LABORATOIRE
TOULOUSE • RESPECT • LEGITIMITE DE LA JUSTICE • VALENCIENNE
RECUEIL DE CONSENTEMENT • JEUNE • DELEGUE DU PROCUREUR
JUGE DE L'APPLICATION DES PEINES • DEPENDANCE
SUIVI JUDICIAIRE • TROUBLE PSYCHIATRIQUE
SPECIALISATION • CONSEIL
EXPERIENCE ACQUISE A L'INSERTION ET DE PROBATION
COMMISSION D'INSERTION ET DE PROBATION
ADDICTION
ALCOOL • RISQUE
LABORATOIRE